

**Cfdt:**

**DOUANE**

# Ptites News

**Un ordre du jour complet et une feuille de route bien chargée et pleine d'ambition**

Pour la reprise du dialogue social, lors du GT du 19 mai la CFDT a tenu à souligner que pour présenter une feuille de route sur une penthière étendue, nous aurions aimé être davantage (plus nombreux??) pour couvrir tous les sujets.

## **La brigade de ciblage maritime de Marseille à l'honneur**

Révolu le temps du Marseille Bashing, la Directrice Interrégionale entend bien remettre au premier plan le ciblage et la LCF au cœur de la BCMM et des PUC. Une nouvelle cartographie se dessine. C'est la fin du partage des lignes maritimes et des incompréhensions multiples entre services.

La BCMM, qui prendra le nom d'**UCIMAR**, pilotera les actions LCF. Dotée d'un nouveau chef de service, elle s'ouvrira à des postes à profil surv et op/co.

Dans cette nouvelle organisation, nous tenions à savoir quel sort était réservé aux PUC

Les PUC des deux bassins garderont leur indépendance fonctionnelle. Mais grâce à de nouveaux outils de ciblage, ils travailleront en meilleure coordination.

Parmi les objectifs de LCF, l'administration souhaite réactiver la coordination de l'activité des services surveillance auprès des péages et lancer un plan d'action pour l'aviation d'affaires.



L'été arrivant à grands pas, un point sur les différents PPF était essentiel à aborder. Si tout le monde s'accorde sur le caractère essentiel de la Douane dans les PPF, les moyens et les effectifs ne sont pas toujours là pour assurer cette mission. Il y a beaucoup d'appréhension quant au nouveau système d'information communautaire et sur les temps rallongés aux contrôles. Les 6 agents Paris-Spécial mis à disposition pour **la BSI de TOULON** pour l'été ne font que cacher le manque d'effectifs récurrent.

## **Délocalisation partielle de la mission DGCCRF**

Nous pouvons malheureusement constater que le transfert de la mission du pôle de sécurité alimentaire a été fait sans connaître réellement la charge de travail. L'ambition initiale de la DG était d'installer la mission sur un Bureau Principal, celui de Marseille.

Au 1er octobre prochain, après presque un an de fonctionnement constitué d'agents Paris-Spécial, une partie des effectifs sera délocalisée sur le Bureau de Port de Bouc.

Cette décision est le résultat de plusieurs réflexions. D'une part, la localisation des IST (lieux de contrôles) des agents se trouvent de l'autre côté du département. D'autre part, cela permet de pérenniser les emplois au bureau de Port de Bouc menacé de fermeture avec la perte de la TICPE.

6 agents (1 A +5 B) seront en poste sur Marseille et 4 agents (1 A et 3 B) au bureau de Port de Bouc.

## **Le transfert surprenant du SGC**

A peine la décision annoncée à la surprise générale (surtout pour ce service concerné), l'administration a déjà pris les mesures des locaux vis-à-vis des attentes des futurs agents du Service Grands Comptes.

En effet, la DI PACA-CORSE était la seule à ne pas avoir de SCN (Service à Compétence National)

Calibré initialement à 17 agents sur la région parisienne, le service comptera 22 agents sur le site occupé par Météo France, à proximité de la DR de Provence.

Qui seront ces agents ? Selon les échos de l'administration, peu d'agents acceptent la dé métropolisation.

Avis à candidature pour ces 22 postes à profils de catégorie A uniquement !!!

## **La mort à petit feu de la BRR de Corse**

L'avenir plus qu'incertain de la BRR était à nouveau à l'ordre du jour. Après avoir promis divers reclassements auprès d'un hypothétique échelon DOD en Corse, les agents se trouvent encore laissés-pour-compte



**DOUANE**

Réduite à deux agents, la BRR, accusée de manque de résultat et de renseignement, doit être au cœur d'un nouvel audit.

En effet, la DG a décidé de mettre en place un audit sur le renseignement en Corse et de faire état de toute menace.

Nous ne pouvons que déplorer un résultat biaisé d'avance par des variables qui ne sont plus dans leur état initial de fonctionnement.

Les OS demandent a minima de garantir un accompagnement social et financier pour les agents qui n'en peuvent plus d'attendre.

**Points d'informations divers****Bureau de Monaco**

Gérant de front la navigation de plaisance et l'industrie de luxe, il était temps de donner au bureau de Monaco son plein exercice.

La CFDT approuve cette transformation du bureau de Monaco en Bureau Principal, qui, sans toucher aux effectifs du bureau voisin de Nice Aéro, peut se réapproprier des opérateurs qui avaient fui par facilité douanière sur les ports de Gènes ou de Vintimille.

**Régime de travail des bureaux particuliers de la DR de Nice**

Élargissement des horaires des bureaux particuliers de la DR de Nice : les agents opteront, selon leur choix, pour un régime horaires fixes à 35h ou un régime horaires variables à 36h, 36h30, 37h, 37h30, 38h, ou 38h30.

**La GTA (Gestion du temps agent)**

Elle se mettra en place dès la fin d'année pour la DI PACAC.

Le module de GTA de SIRHIUS permet aux agents de saisir dans l'outil leurs demandes d'absence et aux managers de les valider. Cela ne concerne que les services AG-OPCO, les absences de la surveillance étant suivies dans MATHIEU, qui communique déjà avec SIRHIUS.

Les agents devront également choisir leur régime horaires, fixes à 35h ou variables.

**Le Pass sécurité** : après retour de la DG, une harmonisation nationale a été faite.

La gratuité des transports domicile - travail est toujours possible uniquement pour la branche surveillance à condition qu'un agent observant un fait d'attentat ou autre doit intervenir pour la sécurité publique.

Attention : l'agent engage sa responsabilité personnelle. Nullement formé aux métiers de la sécurité même dans la branche surveillance, on pourrait bien croire que c'est bien encore là un cadeau empoisonné.